



# SOS Enfants Abandonnés asbl

**Association caritative d'aide aux plus démunis dans le monde**

A.S.B.L. fondée par André MOTTE DIT FALISSE - Rue de Tilleur, 54 à B-4420 Saint-Nicolas - Belgique



**SOUTENIR LE VOLONTARIAT  
EN INDE : NILA ILLAM,  
LA "MAISON DE LA LUNE"  
ET LES CRÈCHES  
DE PONDICHÉRY**

(suite en page 2)

**Les membres du Conseil d'Administration de l'ASBL SOS Enfants Abandonnés vous remercient de votre aide et de votre collaboration aux différents projets que nous avons soutenus en 2014.**

**Durant cette année, vos dons ont permis d'apporter une aide précieuse**

- ➔ En Tanzanie : trois centres de soin actifs contre le sida et la malnutrition à Arusha, Iringa et Masanga
- ➔ À l'hôpital Sendwe de Lubumbashi, aide aux plus démunis
- ➔ Au Guatemala, dans le village de Cruz de Charma à Jocotan : aide à la reconstruction des logements sinistrés
- ➔ En R.D. Congo, à la Paroisse de Lukunga Sainte famille/Gungu, achèvement d'un centre de culte, d'alphabétisation et de développement communautaire

- ➔ Au Burundi : aide à l'association Coalition pour la Lumière "COLUBU" pour soutenir la scolarisation des enfants victimes de la guerre et en situation précaire

- ➔ En R.D. Congo, dans le village Nkondo : appui à la construction d'un bâtiment de 3 classes pour l'école primaire Sainte-Odile

**Grâce à votre soutien, nous pouvons continuer, par le biais de notre journal, à sensibiliser un maximum de personnes à la situation des enfants les plus défavorisés de notre planète, et espérer qu'ils aient la chance de vivre une vie un peu plus heureuse.**

**Pour eux, nous vous disons MERCI de votre fidélité et de votre générosité**

# SOUTENIR LE VOLONTARIAT EN INDE : NILA ILLAM,



**Chers amis de SOS Enfants abandonnés,**

**Le Volontariat en Inde a déjà été magnifiquement soutenu par vous. C'était en 2004 après le Tsunami, et en juin-juillet 2013; vous aviez généreusement répondu (plus de 4 000 €) à un appel pour notre maison de personnes âgées intégrée à la communauté des enfants.**

**Notre appel, cette fois, concerne les plus jeunes. Notre association, en Belgique et en France parraine 1 300 enfants ; le site internet [www.volontariat-inde.org](http://www.volontariat-inde.org) reprend toutes les informations qui pourraient vous intéresser à ce sujet.**

**Cependant, les parrainages ne couvrent pas tous les besoins, et un coup de pouce peut vraiment soutenir des projets de valeur. Nous vous décrivons deux de ces projets : NILA ILLAM et les crèches.**

## **NILA ILLAM, LA "MAISON DE LA LUNE", EST UNE STRUCTURE D'ACCUEIL HÉBERGÉE À LA FERME**

A 15 km de PONDICHÉRY, se trouve la ferme de TUTTI-PAKAM. Cette ferme s'est peu à peu développée, sur base de terrains offerts par le gouvernement de PONDICHÉRY.

Ces terrains, salins, impropres à la culture, ont peu à peu été amendés grâce à un travail opiniâtre, à des plantations de filaos (petits arbres minces à croissance rapide et excellents fertilisants), grâce aussi à des dons de la communauté européenne qui ont permis le creusement de deux puits profonds.

Actuellement, la ferme tourne et permet de nourrir en lait, riz, fruits, légumes et volailles les enfants du Volontariat. Elle permet aussi de dégager un certain bénéfice grâce à la vente des volailles.

Septante enfants vivent là, en groupes, dans des petites familles recomposées, tenues par une "maman d'accueil", qui a aussi connu la précarité de la vie sur les trottoirs.

## **Les enfants arrivent là dans des circonstances fort diverses**

Plusieurs ont été confiés au Volontariat par les gitans ("KURAVAS"), afin de leur permettre une vie et une scolarité régulières. Les Kuravas n'ont aucune sécurité alimentaire, des conditions de logement et d'hygiène extrêmement précaires et se déplacent. Les enfants voient encore régulièrement leurs parents, notamment durant les vacances et une relation de confiance se tisse entre le volontariat et ces familles.

Plusieurs enfants arrivent là abandonnés par leurs parents, ou perdus...et il faut du temps pour retrouver une famille, pour recréer des liens.

D'autres ont perdu leurs deux parents ou l'un des deux, et le survivant ne peut s'en occuper pour des problèmes d'alcool, de santé mentale ou de prison.

Certains enfants ont aussi de graves problèmes de santé physique ou mentale que leur famille ne peut assumer. Passer une journée à la ferme, visiter les petites maisons, étudier avec les enfants à leur retour de l'école, partager leur repas, admirer les aînés qui entraînent les plus jeunes durant une séance de yoga le samedi matin, cela vous dilate le cœur ; les sourires lumineux, la fougue et la gaité des jeux spontanés, et en même temps l'attention que les enfants peuvent se témoigner donnent une grande joie et nous permettent de réaliser combien la vie peut rebondir. On découvre aussi l'autonomie que les enfants peuvent développer, même fort jeunes.

Bien sûr, il y a du travail, beaucoup de tâtonnements, il faut seconder les mamans qui ne sont pas d'emblée compétentes, dépassées parfois par les difficultés des enfants. Rien n'est stable, des enfants fuguent, espérant retrouver un parent... les travailleurs de la ferme doivent aussi gérer les relations avec tous ces jeunes en demande d'affection...

**Visitez notre site :  
[www.sosenfantsabandonnes.be](http://www.sosenfantsabandonnes.be)**

# LA "MAISON DE LA LUNE" ET LES CRÈCHES DE PONDICHÉRY

## LES CRÈCHES SONT LOCALISÉES DANS TROIS SECTEURS DE PONDICHÉRY

Elles regroupent 120 enfants, autour d'une responsable, qu'éduquent 6 institutrices et 9 assistantes.

C'est un fleuron du Volontariat. En effet, cela permet aux familles de s'en sortir mieux si la maman peut trouver un emploi. Les enfants pris en charge très jeunes récupèrent la santé et acquièrent une formation que la vie sur les trottoirs ne permet pas.

Si les parrainages financent une part importante de l'action auprès des familles et des enfants, les salaires des éducateurs, le Volontariat rencontre actuellement des difficultés pour prendre en charge tous les salaires des éducateurs.

Le salaire annuel, plus charge pour retraite, d'une institutrice de crèche revient au Volontariat à environ Rs 100 000 [1 300 €], celui d'une assistante à Rs 60 000 en moyenne [780 €].

Alors qu'un enfant parrainé-restant en famille- peut être soutenu avec la somme d'environ 22 € (1 760 Rps) par mois, un enfant pensionnaire de NILA ILLAM, entièrement à charge du Volontariat, et disposant des mêmes avantages que les autres enfants parrainés (santé, scolarité, soutien scolaire, activités extrascolaires) aurait besoin d'une somme double de 44 € par mois, soit un ordre de grandeur de 3 000 €/mois pour les 70 enfants.

Le Volontariat a jusqu'à présent toujours répondu aux besoins rencontrés en acceptant les incertitudes



financières. Les dons qui parviennent permettent à chaque fois une respiration et relancent le souffle nécessaire à de tels défis. Merci d'y croire et de les porter avec nous.

Avec reconnaissance pour les équipes du Volontariat en Inde, à PONDICHÉRY et en Belgique.

Dominique MARLIERE  
Présidente

### ÉTAT DES BESOINS

DÉSIGNATION	PRIX
1 institutrice de crèche, 1 an	1 300 €
1 assistante, 1 an	780 €
1 enfant pensionnaire, 1 an (44 €/mois)	528 €
<b>TOTAL ANNUEL pour 70 enfants, 6 institutrices et 9 assistantes</b>	<b>51 780 €</b>

**Attention !** Concernant l'envoi des attestations fiscales, afin de satisfaire aux exigences du Ministère des Finances, nous sommes tenus d'indiquer votre n° de TVA pour un don fait par une personne morale, et le prénom pour un don provenant d'une personne physique (et nom de jeune fille pour un donateur féminin).

Merci de nous communiquer ces renseignements précis afin que nous puissions tenir nos fichiers à jour.

Si vous souhaitez nous faire un don par testament, vous pouvez prendre contact avec nos bureaux ou le notaire de votre choix. Si vous souhaitez apporter une aide régulière et éviter les paiements manuels, nous vous invitons à remettre le formulaire d'ordre permanent ci-après à votre organisme bancaire :

Veuillez verser tous les mois, la somme de 5€ - 10€ - 20€ ou ..... (au choix).

de mon compte n° .....-.....-.....

au profit du compte BE96 0001 4228 9805 de SOS Enfants Abandonnés rue de Tilleur n° 54 à 4420 Saint-Nicolas.

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre à tout moment.

Mes coordonnées :

Nom : .....

Rue : .....

Code postal : .....

Localité : .....

TVA : .....

Prénom : .....

N° : .....

Date : .....

Signature :

